

# Info Biz'

Journal d'information de la mairie de Bizonnes  
Mai 2015

En mars dernier ont été élus les nouveaux conseillers départementaux en remplacement des conseillers généraux. Chaque circonscription électorale a élu deux conseillers départementaux un binôme composé d'une femme et d'un homme. L'Isère compte 29 cantons et 58 conseillers : 29 hommes et 29 femmes. La population de ces nouveaux cantons doit être comprise entre 28000 et 50 000 habitants contre 4000 et 40 000 auparavant.



Composition du nouveau canton du Grand-Lemps

Le canton du Grand-Lemps comptabilise une population de 34596 habitants pour 32 communes. La carte des cantons a été redessinée afin de l'adapter aux réalités socio-démographiques.

## **Essentiel des délibérations prises depuis le dernier bulletin d'informations**

- Le 04/12/2014
- Achat d'une auto-laveuse pour la salle des fêtes et l'école
  - Remplacement des menuiseries de la salle des fêtes et demande d'une subvention de 50%
- Le 23/01/2015
- Renouvellement de la convention avec la SPA pour la divagation des chiens
  - Achat de tables pour la salle des fêtes (financé par le comité des fêtes)
  - Achat d'un téléviseur pour l'école
  - Changement de la cuve à fioul de l'Eglise
- Le 26/03/2015
- Vote des budgets
  - Vote des taxes : pas d'augmentation des taux communaux
  - Vote des tarifs de location de la salle et du stade : pas de changement
  - \* salle pour les associations : 100€ avec une manifestation gratuite
  - \* salle pour les particuliers : 170€ plus 30€ avec le stade et 30€ de plus en hiver pour le chauffage
  - \* stade seul : 60€
  - \* Possibilité de location de matériel : tables, chaises, vaisselle
  - Vote des tarifs eau/assainissement :
  - \* Prix du M3 d'eau+0,01€. Il passe de 0,90€ à 0,91€ / eau
  - \* L'assainissement passe de 0,93€ à 0,94€
- Ces tarifs seront applicables à compter de 2016**
- Achat d'une chambre froide (financée par le comité des fêtes)
  - Restauration du Monument aux morts
  - Prévision de travaux de rénovation de la peinture de la salle des fêtes

Le prochain conseil municipal aura lieu le 28 mai 2015

### **Informations municipales :**

#### **Salle des fêtes : Utilisation**

Chacun a pu constater que les 3 containers de tri ont été déplacés sur le parking de la mairie.

Merci à chaque utilisateur (association ou particulier) de la salle d'emporter tous les déchets recyclables dans ces containers et de ne pas tout mettre dans la poubelle des ordures ménagères.

Un rappel concernant les grooms des portes qu'il est formellement interdit de démonter. Les portes ne se ferment plus normalement et les services de contrôles de sécurité nous retoquent chaque fois.

Un petit rappel aussi concernant l'éclairage et l'éteignage de la salle. Merci de suivre les consignes qui sont notées sur le tableau électrique, et de ne pas disjoncter le compteur. Le congélateur n'apprécie pas !

#### **Salle des fêtes : Travaux**

Les menuiseries ont été changées, ce qui permet une meilleure luminosité dans la salle et surtout une meilleure isolation.

Attention ! Pensez à verrouiller les portes de l'intérieur.

La réfection des peintures intérieures est lancée.

## ***Restauration du monument aux morts :***

Il y a des travaux obligatoires et nécessaires au bon fonctionnement d'une commune, et il y a des travaux qui relèvent du devoir de mémoire.

Afin de continuer à entretenir le souvenir de ceux qui ont combattu et péri pour la France, la municipalité a pris la décision faire procéder à la restauration du monument aux morts.

En effet, dans les prochains mois, le monument se verra nettoyé, repeint, aménagé afin de retrouver son plus bel aspect pour la prochaine cérémonie du 11 novembre.

Une plaque sera rajoutée à la mémoire des anciens combattants d'Algérie-Tunisie-Maroc

" Un peuple qui oublie son passé se condamne à le revivre"      Winston Churchill

### ***Eclairage public :***

Le diagnostic établi par le SEDI (Syndicat des Energies du Département de l'Isère) est en cours

### ***Cimetière :***

Les travaux sont en cours de finition concernant l'adjonction d'un point d'eau central

### ***Accessibilité des bâtiments communaux :***

Un audit a été demandé concernant l'ensemble des bâtiments communaux pour leur accessibilité aux personnes à mobilité réduite.

## ***Bizonnes : Une eau aux qualités irréprochables***

Savez-vous que l'eau qui sort de votre robinet ne provient pas de la commune mais d'une autre, située bien en contrebas qui est Longechenal. En effet la commune de Bizonnes, lorsque s'est posé le souci d'adduction en eau potable de ses habitants, avait acquis une parcelle sur la commune de Longechenal, parcelle qui avait été choisie par ses probables réserves en eau souterraine, et c'est donc à partir du captage dit « de la Combe Buclas » que le village et ses habitants sont alimentés.

L'eau est pompée à 45 m de profondeur pour être ensuite amenée par conduite jusqu'au château d'eau du Mont où elle est stockée avant distribution. A savoir qu'en plus des volumes consacrés à alimenter le village, ce point de stockage dispose d'une réserve de 120m3 destinée à la lutte contre l'incendie.

Coté qualité, nous jouissons d'une eau très saine puisque les paramètres bactériologiques au bilan 2014 font état de complète conformité, les valeurs des différents paramètres suivis sont ainsi les suivants :

- Teneur en nitrates largement inférieure à la norme puisqu'en moyenne autour de 20mg/l (pour une limite réglementaire à 50mg/l)
- Teneur en résidus de produits phytosanitaires : La valeur moyenne déterminée est 3 fois inférieure à la norme maximale
- Aucune présence de bactéries sur 6 analyses réalisées tous les 2 mois en contrôle continue
- Pas d'odeur ou de goût particulier
- Un ph de 7.6 en moyenne
- Enfin avec une dureté de 26 °F en moyenne, notre eau est moyennement minéralisée (pour rappel une valeur inférieure à 8 °F serait trop douce)

Grâce à ses valeurs, notre eau ne subit pas de traitement avant distribution et nous avons ainsi le plaisir quotidien de pouvoir boire une eau non seulement très saine, mais également sans aucun goût de chlore associé à un traitement .

Vous retrouverez le détail de ces éléments dans le prochain courrier concernant la facturation de vos consommations, et aurez ainsi le plaisir de voir que l'eau de Bizonnes est d'excellente qualité.

La municipalité reste très attentive aux éventuelles fuites sur le réseau.

### **Assainissement non collectif**

Dans le cadre d'une mutualisation de services avec la Communauté de communes de Bièvre Est, toute personne intéressée par la vidange et l'entretien de son système d'assainissement individuel peut s'adresser soit à la mairie soit directement à la Communauté de communes pour faire réaliser la prestation.

Vous pouvez obtenir le dossier sur le site internet :

[www.cc-bievre-est.fr](http://www.cc-bievre-est.fr) (Rubrique Services/Environnement/Assainissement)

### **Agenda des prochaines manifestations**

Vendredi 29 mai :	AG de la généalogie
Samedi 30 mai :	Soirée théâtre du Sou des écoles
Samedi 6 juin :	Tournoi de foot
Samedi 27 juin :	Kermesse des écoles
Lundi 13 juillet :	Fête du comité
Du vendredi 4 septembre	
Au lundi 7 septembre :	Vente éponge
Dimanche 6 septembre :	Randonnée pédestre du comité -départ au stade- Forum des associations
Samedi 26 septembre :	Soirée Multi Biz'arts

### **Correspondant du Dauphiné :**

Pour passer vos manifestations ou tout autre information il faut contacter :  
Monsieur CLUZE LIONEL      TEL : 06.56.75.15.85  
Mail : [cl-clpdauphinelib@orange.fr](mailto:cl-clpdauphinelib@orange.fr)

### **Rappel à toutes les associations :**

Pour vos manifestations, pensez à informer M.Thierry Dufour qui se chargera de les publier sur le site internet de la commune.

Mail : [dufour-electricite@sfr.fr](mailto:dufour-electricite@sfr.fr)

*Rédactionnel :*

Lyandrat Gisèle - Paillet Nadège - Comte Raphael - Mermet André - Dufour Thierry

*Impression : Communauté de communes de Bièvre Est*